

RCS : METZ Code greffe : 5751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00744 Numéro SIREN : 422 887 489 Nom ou dénomination : AHC SURFACE TECHNOLOGY
--

Ce dépôt a été enregistré le 15/02/2019 sous le numéro de dépôt 579

5.4 Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2006, la société est membre du groupe fiscal formé par la société Aalberts Industries France SNC. Les modalités de la convention d'intégration fiscale applicable prévoient l'appréhension par la société intégrante des économies d'impôt générées par les sociétés membres intégrées. Les versements d'acomptes et le calcul de l'impôt sont effectués comme si la société membre était seule redevable de l'impôt.

5.5 Parties liées

Pour information, aucune transaction significative avec les parties liées qui n'aurait pas été conclue à des conditions normales de marché n'est à signaler.

4.5 Accroissement et allégement de la dette future d'impôt

Non applicable

4.6 Charges et produits financiers réalisés avec des entreprises liées

(en K€)	2016	2015
Autres produits (charges) financiers	31	38
Produit net (charge)	31	38

V. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Identité de la société consolidante

Les comptes individuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société AALBERTS INDUSTRIES NV domiciliée à l'adresse suivante :

Sanderburgerlaan 4
3947 CS Langbroek
The Netherland

5.2 Engagements financiers

Crédit bail

Aucun crédit bail n'est en-cours.

5.3 Effectifs moyens

	2016	2015
- Ingénieurs et Cadres	3	
3		
- Agents de maîtrise	7	7
- Employés	2	2
- Ouvriers	11	11
Total	23	23

4.2 Produits et charges financiers

(en K€)	2016	2015
Escomptes obtenus	0	0
Escomptes accordés	(16)	(10)
Intérêts sur fonds de participation	0	0
Autres produits (charges) financiers	31	37
Produit net (charge)	15	27

4.3 Résultat exceptionnel

(en K€)	2016	2015
Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles		
Coût net sur litige / restructuration		
Autres	2	7
Produit net (charge)	2	7

4.4 Répartition du montant global de l'impôt sur les sociétés

(en K€)	Montant au 31/12/16 avant impôt	Montant de l'impôt dû	Montant au 31/12/16 après impôt	Montant au 31/12/2015 après impôt
Résultat courant	543	178	364	443
Résultat exceptionnel	2		2	
Dettes d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs				
TOTAL	545	178	366	443

3.11 Produits à recevoir

Les produits à recevoir au 31 décembre 2016 concernent principalement des autres créances pour 48 K€ dont 36 K€ de CICE (35 K€ au 31 décembre 2015) .

3.12 Charges à payer

(en K€)	2016	2015
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	34	15
DETTE FISCALES ET SOCIALES		
- Personnel et comptes rattachés	201	203
- Sécurité sociale et autres organismes sociaux	108	111
- Etat et autres collectivités publiques	0	0
AUTRES DETTES	4	9

3.13 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2016 sont principalement constituées de charges courantes et récurrentes.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires net

(en K€)	2016	2015	Variation
France	995	675	
Etranger	2273	3 102	
Total	3 267	3 777	(13.50)%

	2016	2015
Initiative du départ à la retraite	Oui	Oui
Tables de mortalité	Insee 2012-2014	Insee 2011-2013
Age départ retraite	De 60 ans à 62 ans	De 60 à 62 ans

3.9 Echéance des dettes

L'ensemble des dettes de la société est à échéance à moins d'un an.

Au 31 décembre 2016, les autres dettes sont composées de dettes fiscales et sociales à payer s'élevant à 4 K€ (4 K€ au 31 décembre 2015).

3.10 Entreprises liées

Les principaux postes du bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les suivants :

(en K€)	Entreprises liées	Lien de participation
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Avances et acomptes sur immobilisations Participations Créances rattachées à des participations Prêts Autres immobilisations financières		
CREANCES Avances et acomptes versés sur commandes Clients et comptes rattachés Autres créances dont Cash Pool BNP Capital souscrit appelé non versé	 4 1 752	
DETTES Emprunts obligataires et convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes Fournisseurs et comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (compte courant –solde IS)	 7 78	

3.8 Provisions

(en K€)	31/12/15	Aug.	Dim.	31/12/16
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Total	0	0	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Litiges				
Garanties données aux clients				
Pertes sur marché à terme				
Amendes et pénalités				
Pertes de change				
Pensions et obligations	73	16		89
Renouvellement des immobilisations				
Gros entretien et grandes révisions				
Charges sociales et charges fiscales				
Pour risques et charges	7		7	0
Total	80	16	7	89
DEPRECIATIONS				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Clients				
Autres dépréciations				
Total	0	0	0	0

Provisions de départ en retraite

La méthode préférentielle recommandée par l'avis CNC 03-R.01 est appliquée par la société, qui comptabilise la provision pour couvrir les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite selon la méthode du corridor. Suivant cet avis, les engagements de fin de carrière sont évalués selon la méthode préconisée par IAS 19, c'est-à-dire la méthode des unités de crédit projetée avec salaires de fin de carrière.

Les hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	2016	2015
Taux d'inflation	2.00%	2.00%
Taux de croissance des salaires	2.00%	2.00%
Taux d'actualisation	2.00%	2.00%

3.3 Immobilisations financières

NEANT

3.4 Stocks

Les stocks sont essentiellement constitués par des consommables utilisés pendant les opérations de traitement de surface des pièces confiées par les clients pour 156 K€ et de travaux en-cours pour 75 K€.

3.5 Echéance des créances

L'ensemble des créances est à moins d'un an.

Au 31 décembre 2016, les autres créances sont composées de créances fiscales et sociales pour 21 K€ (48 K€ de créances fiscales et sociales au 31 décembre 2015) ainsi que de 1 752 K€ de créances envers Aalberts Industries France SNC suite à la convention de centralisation de trésorerie évoquée dans les faits caractéristiques.

3.6 Capital social

Le capital social s'élève à 229 K€ et se compose de 15 000 actions au nominal de 15.24 € chacune.

3.7 Capitaux propres - Variation

	K€
Capitaux propres au 31 décembre 2015	5 347
Bénéfice de l'exercice	367
Distribution de dividendes	(290)
Autres mouvements	néant
Capitaux propres au 31 décembre 2016	5 424

(en K€)	31/12/15	Aug.	Dim.	31/12/16
Logiciels	68	0	-	68
Total valeurs brutes	68	0	-	68
Amort. Logiciel	65	2	-	67
Total amortissements	65	2	-	67

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées de constructions et de leurs agencements, installations techniques de traitement de surface, mobilier, matériel de bureau et informatique pour une valeur brute de 4 444 K€ au 31 décembre 2016 contre 4 226K€ au 31 décembre 2015.

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 221 K€ au 31 décembre 2016 correspondant essentiellement à du matériel industriel et informatique, des en-cours sur du matériel industriel contre 236 K€ au 31 décembre 2015.

La dotation aux amortissements s'élève à 208 K€ au titre de l'exercice 2016 contre 227 K€ au 31 décembre 2015.

La société a mis hors service une immobilisation au cours de l'exercice 2016 pour 1 K€.

(en K€)	31/12/15	Aug.	Dim.	31/12/16
Terrains	190			190
Constructions	757			757
Matériel Industriel	2 938	110	1	3 047
Installations générales, agencements et aménagements divers	36	1		37
Matériel de transport	0			
Matériel de bureau et mobilier informatique	62	19		81
Immobilisations corporelles en-cours	242	220	130	332
Avances et acomptes				
Total valeurs brutes	4 226	350	131	4 444
Amort. Terrains				
Amort. Constructions	363	42		405
Amort. Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 941	155	1	2 095
Amort. Installations générales, agencements et aménagements divers	30	2		32
Amort. Matériel de transport				
Amort. Matériel de bureau et informatique, mobilier	39	9		48
Total amortissements	2 373	208	1	2 580

Provisions pour dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles :

Une provision est comptabilisée le cas échéant, lorsque la valeur actuelle des immobilisations corporelles et incorporelles ne permettent pas de couvrir leur valeur comptable. La valeur actuelle a été retenue comme étant la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Indemnités de départ à la retraite :

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite de la rotation du personnel et des tables de mortalités.

Chiffre d'affaires

Les prestations de services sont enregistrées en produits au moment de la déclaration de fin de traitement.

Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du jour de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture ou à leur cours de couverture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

III. NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de licences et logiciel pour 68 K€.

La dotation aux amortissements est de 2 K€ au titre de l'exercice 2016.

La société n'a pas cédé ou mis au rebut d'immobilisations incorporelles au cours de l'exercice 2016.

- Constructions	entre 15 et 33 ans
- Agencements et aménagements divers	entre 10 et 15 ans
- Installations techniques de traitement thermique et de surface	entre 10 et 15 ans
- Mobilier	entre 5 et 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	entre 5 et 8 ans
- Matériel de transport d'exploitation	entre 5 et 8 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Stocks

Les stocks, essentiellement constitués par des consommables utilisés pendant les opérations de traitement thermique et de surface des pièces confiées par les clients, sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les consommables en stocks ne sont dépréciés qu'en cas d'obsolescence ou de dégradation les rendant impropres à l'utilisation dans le cadre des opérations de traitement thermique et de surface.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Cette valeur d'inventaire tient compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les éventuelles couvertures souscrites en matière d'assurance crédit client sont prises en considération pour les calculs de dépréciation.

Provisions

Litiges :

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Provisions réglementées :

L'amortissement dégressif n'étant plus pratiqué depuis plusieurs exercices le poste « amortissements dérogatoires » est devenu nul. Désormais seul le mode d'amortissement linéaire est utilisé.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels prévues par le code du commerce et le plan comptable général conformément au règlement n°2016-07 de l'arrêté ministériel du 4 novembre 2016.

A noter qu'en application de l'avis 2004-15 du CNC adopté par le règlement CRC 2004 06 du 23 novembre 2004 et du CRC 2002-10 applicable au 1^{er} janvier 2005 dans les sociétés françaises, il est rappelé que les durées d'amortissement actuellement mises en œuvre correspondent aux durées d'utilisation estimée des biens, et que la société applique dans la mesure du possible une approche par composant.

Les comptes annuels de l'exercice sont établis sur la base des coûts historiques. La recommandation du CNC n° 2003-R.01 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraites et avantages similaires a expressément exclu de son champ d'application les médailles du travail. En conséquence, ces médailles ne sont pas régies par les règles comptables spécifiques aux engagements de retraites et assimilés mais entrent dans le champ d'application du règlement n° 2000-06 sur les passifs.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée allant de 1 à 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) pour les biens acquis à titre onéreux, ou à leur coût de production pour les biens produits.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

L'amortissement d'un actif par composant devenant la règle, un plan d'amortissement propre à chaque composant a été retenu lorsque cette méthode trouvait à s'appliquer.

Les durées d'utilisation des biens définies pour chaque catégorie d'immobilisation, les plus généralement retenues peuvent être résumées comme suit :

AHC

Annexe aux comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Page 2

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Présentation de la société

AHC est spécialisée dans le traitement de surface.

Faits caractéristiques de l'exercice

Le chiffre d'affaires de l'activité traitement pur a nettement baissé du fait de l'arrivée en fin de vie de pièces séries et de nouveaux projets décalés sur l'année 2017.

En 2016, AHC n'a pas réalisé de vente de machine neuve, le chiffre d'affaires de ce secteur est principalement dû à la revente d'une machine d'occasion.

Il est à noter que depuis 2012, le compte courant BNP dont le solde est de 1 751 534.19 € est présenté dans les comptes dans le poste « Autres Créances » conformément à la convention de centralisation de trésorerie dont la société centralisatrice est Aalberts Industries France SNC. Auparavant, il était présenté dans le poste « Disponibilités ».

En matière de CICE, la société AHC a opté pour une présentation en diminution des charges de personnel.

Evénements post clôture

RAS

ANNEXE

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : AHC SURFACE TECHNOLOGY			
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 3 533	6 862
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB 210	210
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 3 743	7 072
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6bis)	HE 2 006	123
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF 211	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 2 217	123
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 1 527	6 948
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		HJ	
Impôts sur les bénéfices*		HK 177 635	225 412
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		HL 3 373 035	3 633 980
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		HM 3 006 095	3 190 526
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 366 940	443 453
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) produits de locations immobilières	HY	
	(2) produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG 3 533	6 862
	(3) - crédit-bail mobilier *	HP	
	(3) - crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (8)	1H 1 276	123
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	37 571
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits à des organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1 9 743	10 853
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : A6 Obligatoires		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même exercice N-1)	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnelles
	VNC Ventilateur	211	
	Quote part subvention		210
	Pénalité contrôle URSSAF	730	
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
	ECART SUR PROVISION 2015	1 276	3 533

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Exercice	Total dividendes	Dividende / action	Soumis abattement 50% ou 40%*	Non soumis abattement 50% ou 40%
31/12/2013	500 100 €	33,34 €	33,34 €	
31/12/2014	290 100 €	19,34 €	19,34 €	
31/12/2015	290 100 €	19,34 €	19,34 €	

* Sous réserve que l'Associée puisse en bénéficier.

Cette décision est adoptée.

Certifié conforme

Le Président



1999 B+44

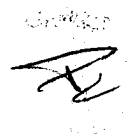
AHC SURFACE TECHNOLOGY

Société par Actions Simplifiée au capital de 228 673,53 Euros
Siège social : avenue Bade Wurtemberg, 57380 FAULQUEMONT

422 887 489 RCS METZ

2019 B579
18

EXTRAIT DES DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIEE UNIQUE LE 29 JUIN 2017



PREMIERE DECISION

L'Associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président de la Société et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2016, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associée unique, en application de l'article 223 quater du code général des impôts, approuve le montant des dépenses ou charges de la nature de celles visées à l'article 39-4 du même code, qui s'est élevé à 5 304 € et qui a entraîné un impôt supplémentaire de 1 768 € (hors contributions).

En conséquence, elle donne à la société MT Group France Sarl, Présidente de la Société, quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide, conformément à la proposition du Président, d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à la somme de 366 939,99 € de la manière suivante :

- | | |
|--|--------------|
| • à titre de dividendes, une somme de | 200 100,00 € |
| Soit 13,34 € par action | |
| • le solde au compte « autres réserves », soit | 166 839,99 € |

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée unique constate que des distributions de dividendes sont intervenues au cours des 3 derniers exercices comme suit :

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise :		AHC SURFACE TECNOLOGY					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	Exercice (N-1)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	343 111	FB	438 916	FC	782 027
	Production vendue biens*	FD		FE		FF	0
	services*	FG	651 775	FH	1 833 883	FI	2 485 658
	Chiffre d'affaires nets*	FJ	994 886	FK	2 272 799	FL	3 267 684
	Production stockée*					FM	53 567
	Production immobilisée*					FN	-198 197
	Subvention d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	16 703
	Autres produits (1) (11)					FQ	37
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 337 991
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	596 516
	Variation de stock (marchandises)*					FT	630 301
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	73 058
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	89 219
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*					FW	-1 141
	Impôts, taxes, versements assimilés*					FX	3 699
	Salaires et traitements*					FY	687 962
	Charges sociales (10)					FZ	94 185
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations :		{ - dotations aux amortissements*		GA	210 443
				{ - dotations aux provisions *		GB	230 457
		- sur actif circulant : dotations aux provisions				GC	
		- Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	16 198
	Autres charges (12)					GE	21 001
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	71
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	2 810 212
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	2 954 727
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	527 779
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	634 611
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	31 300
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM	37 571
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	31 300
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	16 031
	Différence négative de change					GS	10 264
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	16 031
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	15 269
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV +V - VI)						GW	27 306
							543 048
							661 917

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : AHC SURFACE TECHNOLOGY						
(Ne pas reporter le montant des centimes)*		Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (dont versé.....)		DA	228 674	228 674	
	Primes d'émission, de fusion, d'apports, ...		DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC			
	Réserve légale (3)		DD	22 867	22 867	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuations des cours) B1		DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)* EJ		DG	4 798 096	4 644 743	
	Report à nouveau		DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	366 940	443 453	
	Subvention d'investissement		DJ	7 595	7 805	
	Provisions réglementées*		DK			
	TOTAL (I)		DL	5 424 172	5 347 542	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		DM			
	Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO	0	0		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP			
	Provisions pour charges		DQ	89 726	80 488	
TOTAL (III)		DR	89 726	80 488		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU			
	Emprunts et dettes financières diverses (Dont emprunts participatifs) EI		DV	77 635	50 412	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	102 049	142 113	
	Dettes fiscales et sociales dont IS 19N = IS 19N-1 =		DY	360 850	378 074	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	42 410	172 748	
Autres dettes		EA	3 648	56 070		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB			
TOTAL (IV)		EC	586 592	799 417		
Ecarts de conversion passif* (V)		ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	6 100 490	6 227 447		
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme*		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	586 592	799 417
(5)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : AHC SURFACE TECHNOLOGY				Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12			
Adresse de l'entreprise : RUE BADE WURTEMBERG 57380 FAULQUEMONT				Durée de l'exercice précédent* : 12			
Numéro SIRET* : 42288748900025							
Déclaration souscrite en Euros				Exercice N, clos le : 31/12/2016			31/12/2015
				Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				AA		0	
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	0		
		Frais de recherche et de développement*	AD	AE	0		
		Concession, brevets et droits similaire	AF	68 339 AG	66 776	1 563	3 679
		Fonds commercial (1)	AH	AI	0		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	0		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	0		
		Terrains	AN	190 000 AO		190 000	190 000
	Constructions	AP	757 843 AQ	404 927	352 917	394 817	
	Installations techniques, matériels et outillage industriels	AR	3 047 290 AS	2 095 191	952 099	997 605	
	Autres immobilisations corporelles	AT	117 865 AU	79 882	37 982	28 652	
	Immobilisations en cours	AV	331 983 AW		331 983	241 927	
	Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	AX	AY		0		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évalués par mise en équivalence	CS	CT		0	
		Autres participations	CU	CV		0	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		0	
		Autres titres immobilisés	BD	BE		0	
		Prêts	BF	BG		0	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		0	
		TOTAL (II)	BJ	4 513 321 BK	2 646 776	1 866 544	1 856 679
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	156 323 BM		156 323
En cours de production de biens			BN	75 139 BO		75 139	21 572
En cours de production de services			BP	BQ		0	
Produits intermédiaires et finis			BR	BS		0	
Marchandises			BT	BU		0	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW		0	0	
CRÉANCES		Clients et comptes rattachés* (3)	BX	286 472 BY		286 472	635 928
		Autres créances (3)	BZ	1 821 606 CA		1 821 606	2 052 522
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		0	
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		0	
		Disponibilités	CF	1 893 511 CG		1 893 511	1 501 785
COMPTES DE REGULARISATION		Charges constatées d'avance* (3) (E)	CH	895 CI		895	11 520
	TOTAL (III)	CJ	4 233 946 CK		4 233 946	4 370 768	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (IV)	CL			0		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			0		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			0		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 747 267 1A	2 646 776	6 100 490	6 227 447	
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an		CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété :		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

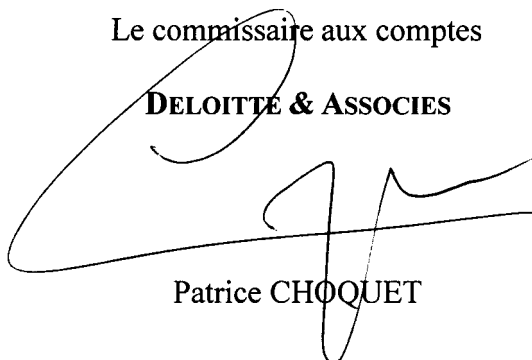
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Lyon, le 14 juin 2017

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a series of connected strokes on the right, crossing over itself.

Patrice CHOQUET

AHC Surface Technology

Société par Actions Simplifiée

Avenue Bade Wurtemberg
57380 FAULQUEMONT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AHC SURFACE TECHNOLOGY, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



2019 B579
18

AHC Surface Technology

Société par Actions Simplifiée

Avenue Bade Wurtemberg
57380 FAULQUEMONT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 5

N° SIRET 4 2 2 3 3 7 4 3 9 0 0 0 2 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AHC SURFACE TECHNOLOGY

ADRESSE (voie) RUE BADE WURTEMBERG

CODE POSTAL 57380

VILLE FAULQUEMONT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2015

N° SIRET

42233748900025

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AHC SURFACE TECHNOLOGY

ADRESSE (voie) RUE BADE WURTEMBERG

CODE POSTAL 57380

VILLE FAULQUEMONT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 15000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SNC Dénomination AALBERTS INDUSTRIES FRANCE

N° SIREN (si société établie en France) 414121319 % de détention 100 Nb de parts ou actions 15000

Adresse : N° 3 Voie AVENUE LAENNEC

Code Postal 72000 Commune LE MANS Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : <u>AHC SURFACE TECHNOLOGY</u>					Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : <u>01/01/2015</u>			et clos le : <u>31/12/2015</u>		Durée en nombre de mois <u>12</u>	
I - Production de l'entreprise						
Ventes de marchandises		OA				
Production vendue - Biens		OB		584	658	
Production vendue - Services		OC		3	192	013
Production stockée		OD		(198)	197)	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE				
Subventions d'exploitation reçues		OF				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OH			10	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT				
TOTAL 1			OM		3	578 484
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)						
Achats de marchandises (droits de douane compris)		ON		630	301	
Variation de stocks (marchandises)		OO				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		OP		89	219	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		OQ		3	699	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		OR		675	540	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU				
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OW			68	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale		OY				
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.		OZ				
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9				
TOTAL 2			OJ		1	398 828
III - Valeur ajoutée produite						
TOTAL 1 - TOTAL 2			OG		2	179 656
IV - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)			SA		2	179 656
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE.						
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV					
Chiffre d'affaires de référence CVAE				GX		
Période de référence	GY	du		GZ	au	
Date de cessation				HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).						
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.						
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : <u>AHC SURFACE TECHNOLOGY</u>						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
			19%	15 % ou 16 %	0 %		
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-values imposables à court terme (impôt de 20%) (des lignes 1 à 20 de la colonne ⑧) ⑫							
CADRE B : plus ou moins-values imposables à long terme (impôt de 19%) (des lignes 1 à 20 de la colonne ⑧) ⑬							
CADRE C : autres plus-values imposables à 19% ⑭							

Désignation de l'entreprise AHC SURFACE TECHNOLOGY										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
					- Autres réserves	ZD	647 993				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	938 093		Dividendes	ZE	290 100				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	938 093		Report à nouveau	ZG					
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	938 093		
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT	83 942			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 42 016						XQ	42 016			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	309 414			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	282 184			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	717 556			
							YW	47 126			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						9Z	59 035			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						YX	106 161			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YY	135 139			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YZ	220 390			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						ØB	783 893			
	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2015)*						ØS				
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						YP	23			
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés) :						RL				
	— Effectif affecté à l'activité artisanale						ZK	%			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										
RÉGIME DE GROUPE *	— Numéro de centre de gestion agréé* XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0				ZR				
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		651 280	Plus-values à 15% JK	Plus-values à 0% JL						
				Plus-values à 19% JM	Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble. JD			Plus-values à 15% JN	Plus-values à 0% JO						
				Plus-values à 19% JP	Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		2	N° SIRET de la société mère du groupe JJ		41412131900027					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise <u>AHC SURFACE TECHNOLOGY</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	202 961	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
PROVISION RETRAITE	8X	14 041	8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
ORGANIC	9K		9L 6 618
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	14 041	YO 6 618
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise AHC SURFACE TECHNOLOGY

[illegible]

N° 2058-A-SD

[illegible]

Désignation de l'entreprise : ARC SURFACE TECHNOLOGY		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	Exercice N. clos le : 31/12/2015	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	5 309
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	2 065
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	14 041		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX	
	Amendes et pénalités	WJ			Charges financières (art. 212 bis)*	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7
	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme				
		- Plus-values soumises au régime des fusions					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
						TOTAL I	690 280
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				
			- imposées au taux de 0 %				
			- imposées au taux de 19 %				
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				
			- imputées sur les déficits antérieurs				
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							
Régime des sociétés mères et des filiales*		Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	
Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.							
Majoration d'amortissement*							
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises ou définitives 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 septies		L2	
	Pôle de compétitivité art. 44 quinquies		L6	Société investissements (quadruple crédit art. 209C)		K3	
	Zones franches urbaines (art 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à revitaliser (art 44 duodecies)		IF	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC	
				Jeunes entreprises innovantes (art 44 quater A)		L5	
				Zone de construction de la défense (44 quater B)		PA	
				Zone franche d'activité (art. 44 quater C)		XC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Joint déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Crédance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{		bénéfice (I moins II)		XI	651 280
		{		déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	651 280

Designation de l'entreprise : AHC SURFACE TECHNOLOGY										Néant ☐			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	635 928		635 928						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY	39		39						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	7 673		7 673						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	28 919		28 919						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	11 636		11 636						
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC	1 960 555		1 960 555						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	35 382		35 382						
	Charges constatées d'avance			VS	11 520		11 520						
	TOTAUX			VT	2 691 652	VU	2 691 652	VV					
RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD										
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	42 094		42 094							
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	142 113		142 113							
Personnel et comptes rattachés			8C	203 705		203 705							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	165 671		165 671							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW										
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	8 698		8 698							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	172 748		172 748							
Groupe et associés (2)			VI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	56 070		56 070							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	791 099	VZ	791 099							
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour dépréciation"

Désignation de l'entreprise AHC SURFACE TECHNOLOGY

[illegible]

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	UH		
	UG		UK		
	UJ				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise AHC SURFACE TECHNOLOGYNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	60 862	PF	3 798	PG	0	PH	64 660
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	321 173	PW	41 854	PX	0	PY	363 026
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	1 760 869	QA	179 835	QB	0	QC	1 940 704
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	28 175	QE	1 526	QF	0	QG	29 701
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	35 792	QM	3 444	QN	0	QO	39 236
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	2 146 008	QV	226 658	QW		QX	2 372 667
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	2 206 870	ØP	230 457	ØQ		ØR	2 437 327

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

CABRE D		VENTILATION DES DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NO + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY		Total général non ventilé (NW - NY)			NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Primes de remboursement des obligations

Z9

SP

Z8

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2016

Exercice N clos le 2012 12 31

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise: AHC SURFACE TECHNOLOGY

 Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

Désignation de l'entreprise : AHC SURFACE TECHNOLOGY										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	64 039	KE		KF	4 300	
CORPORELLES	Terrains					KG	190 000	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	603 411	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	111 500	KQ		KR	42 932	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	2 929 187	KT		KU	9 121	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	30 214	KW		KX	5 777	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	49 684	LC		LD	11 913	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	75 749	LI		LJ	224 817	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	3 989 745	LO		LP	294 560	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V			
TOTAL IV					LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	4 053 785	ØH		ØJ	298 860		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste								
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	68 339	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	190 000	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	603 411	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH	154 432	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	2 938 309	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	35 991	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	61 596	MU		
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY	58 639	MZ		NA	241 927	NB		
Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF			
TOTAL III			IY	58 639	NG		NH	4 225 666	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		2G		
	TOTAL IV			I3		NJ		NK		2H		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	58 639	ØK		ØL	4 294 006	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise <u>AHC SURFACE TECHNOLOGY</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6 862
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	210
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	7 072
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	123
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	123
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	6 948
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	225 412
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 633 980
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 190 526
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	443 453
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	6 862
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier * - Crédit - bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	123
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	10 853
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
ECARTS SUR PROVISIONS 2014 - AGEFIPH-ADEFIM-ORGANIC			6 862
ECART SUR PROVISION 2014	123		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>AHC SURFACE TECHNOLOGY</u>						Néant ☐ *	
		Exercice N				Total	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD	52 748	FE	531 911	FF	584 658
		FG	622 206	FH	2 569 807	FI	3 192 013
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	674 953	FK	3 101 718	FL	3 776 671
	Production stockée*				FM	(198 197)	
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	10 853	
	Autres produits (1) (11)				FQ	10	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 589 338
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	630 301	
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	89 219	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	3 699	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	717 556	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	106 161	
	Salaires et traitements*				FY	825 160	
	Charges sociales (10)				FZ	331 104	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	230 457
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	21 001	
	Autres charges (12)				GE	68	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 954 727
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	634 611	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	37 571	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	37 571	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	10 264	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	10 264	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	27 306	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	661 917	

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2016

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise		AHC SURFACE TECHNOLOGY		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 228 674)			DA	228 674	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	22 367	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	4 644 743	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	443 453	
	Subventions d'investissement			DJ	7 805	
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	5 347 542	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	80 438	
TOTAL (III)			DR	80 438		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	42 094	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	142 113	
	Dettes fiscales et sociales			DY	378 074	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	172 748	
	Autres dettes			EA	56 070	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	791 099		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	6 219 129		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	791 099	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : ABC SURFACE TECHNOLOGY

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise RUE BADE WURTEMBERG 57330 FAULQUEMONT

Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 4 2 2 3 8 7 4 3 9 0 0 0 2 5

Néant ☐ *

Exercice N clos le 3 1 1 1 2 2 1 5

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	68 339	AG	64 660	3 679	
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	190 000	AO		190 000	
	Constructions	AP	757 843	AQ	363 026	394 817	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 938 309	AS	1 940 704	997 605	
	Autres immobilisations corporelles	AT	97 588	AU	68 936	23 652	
	Immobilisations en cours	AV	241 927	AW		241 927	
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	4 294 006	BK	2 437 327	1 856 679	
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	147 441	BM		147 441	
	En cours de production de biens	BN	21 572	BO		21 572	
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	635 928	BY		635 928	
	Autres créances (3)	BZ	2 044 204	CA		2 044 204	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD		CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	1 501 785	CG		1 501 785	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	11 520	CI		11 520	
TOTAL (III)		CJ	4 362 450	CK		4 362 450	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 656 456	IA	2 437 327	6 219 129	

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT